



Communiqué de presse  
Paris, le 4 mars 2019

## Cityscoot opère désormais 24h/24h

Depuis juin 2016 Cityscoot accompagne la mobilité des Franciliens et s'est continuellement adapté à leur demande en faisant évoluer son service :

- Une flotte passée de 100 à 3 500 scooters à Paris,
- L'ouverture du service à Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Montrouge, Malakoff et Charenton,
- Le lancement de Cityboost qui permet aux utilisateurs de choisir leur niveau d'accélération au démarrage
- Le programme de fidélité qui récompense les utilisateurs les plus assidus

Une petite chose manquait cependant pour certains des utilisateurs qui travaillent la nuit, prennent un train tôt le matin ou ont des dîners un peu prolongés : l'ouverture du service 24h/24h.

C'est chose faite depuis la nuit du vendredi 1<sup>er</sup> au samedi 2 mars. Le service opère donc 24h/24h avec la même qualité de service : support, service client et l'intégralité de la flotte disponible à toute heure du jour ou désormais de la nuit.

*« C'était une demande forte de nos utilisateurs que nous sommes ravis de pouvoir mettre en place aujourd'hui. Cette évolution permettra de combler de nouveaux besoins de mobilité tout en restant zéro émission et zéro bruit. »*, s'enthousiasme **Bertrand Fleurose, président fondateur de Cityscoot.**

### A propos de Cityscoot

Société privée créée en mars 2014, Cityscoot a récemment conclu une nouvelle opération de financement de 40M€, après avoir obtenu 15M€ au cours de l'été 2016. Le Groupe RATP et InVenture Partners se sont associés aux actionnaires historiques de Cityscoot (parmi lesquels la Caisse des Dépôts) et au partenaire stratégique LeasePlan pour financer l'ouverture du service dans de nouvelles villes et amener la flotte globale à 6 000 scooters à fin 2018 (Paris, Nice et Milan).

Avec 220 salariés recrutés en CDI en deux ans, Cityscoot est aujourd'hui l'une des startups françaises les plus créatrices d'emplois. L'ensemble de la chaîne technologique nécessaire au fonctionnement du service est la propriété de Cityscoot. Les scooters, les batteries principales et leurs prolongateurs d'autonomie sont fabriqués en Europe (respectivement en Pologne, Allemagne et France).

Cityscoot est membre de l'AVEM, de l'AVERE et du Pôle de compétitivité MOV'EO

<http://www.cityscoot.eu/paris/>

**Contacts presse**

Yohan BISSON – 01 55 74 84 99 / 06 62 29 55 73

[Cityscoot@rumeurpublique.fr](mailto:Cityscoot@rumeurpublique.fr)